

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur des Productions Agricoles (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) – HAUTE-MARNE (52)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Productions agricoles – polyculture-élevage et grandes cultures contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Productions agricoles.

Sources du tableau : OREF Grand Est, publication « Agriculture en Région Grand Est (Grandes Cultures et Polyculture-Élevage) : besoins en compétences et offre de formation existante » du 16 décembre 2025, complétée par les données et cartographies mobilisées lors de la séance de consolidation OREF du 6 octobre 2025, notamment l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail.

Synthèse des données clés

Indicateur	Haute-Marne	Repère de comparaison
Profil dominant	Polyculture et/ou élevage 60,3 % / grandes cultures 38,4 %	Grand Est : polyculture et/ou élevage 32,1 % / grandes cultures 32,7 %
Poids régional	4,5% des exploitations (10e rang)	-
Recrutements prévus (BMO 2025)	290 projets ; difficulté à recruter : 44,8% (8e rang en volume)	Grand Est : 7 590 projets
Effectifs scolaires et apprentis - polyculture-élevage et grandes cultures	151 jeunes (rentrée 2024)	Grand Est : 2 143 jeunes sur le même périmètre

Précisions de lecture : la catégorie Agreste « polyculture et/ou élevage » agrège plusieurs spécialisations et ne correspond pas à la seule part des exploitations associant cultures et élevage. Les effectifs correspondent à la rentrée 2024 et agrègent les formations initiales scolaires et en apprentissage du périmètre polyculture-élevage et grandes cultures recensées par l'OREF ; la formation continue n'est pas comprise. Les projets BMO couvrent les cinq familles de métiers agricoles retenues par l'OREF, soit un champ plus large que ce périmètre. Les valeurs départementales sont arrondies à la dizaine et constituent un signal à instruire localement, non une conclusion automatique sur l'offre de formation.

Analyse territoriale

La Haute-Marne présente un profil agricole marqué par la catégorie statistique « polyculture et/ou élevage », avec une présence également significative des grandes cultures et une viticulture très limitée. Cette catégorie étant large, elle ne mesure pas à elle seule la part exacte des exploitations associant cultures et élevage. Les valeurs chiffrées correspondantes sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Le territoire cumule des enjeux de renouvellement des actifs, d'attractivité des formations et d'adaptation aux évolutions des organisations agricoles. Les tensions signalées sur certaines fonctions sont à lire comme des points à objectiver avec les partenaires, compte tenu des volumes de projets déclarés.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Dominante polyculture-élevage dans les bassins agricoles haut-marnais** : préciser avec les acteurs locaux les besoins liés aux systèmes de polyculture-élevage, aux bassins de production haut-marnais et à l'organisation du travail.
2. **Accès aux parcours et attractivité dans les bassins haut-marnais** : instruire les conditions concrètes de mobilité, d'orientation, de stage et de sécurisation des parcours, au regard des zones de recrutement et des partenariats accessibles.
3. **Fonctions techniques à objectiver dans un contexte de faibles volumes** : croiser les tensions signalées avec les retours des partenaires locaux avant d'en déduire d'éventuelles pistes d'évolution de l'offre.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement des données OREF Grand Est, BMO France Travail 2025, cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est et recommandations sectorielles Productions agricoles.

L'adéquation formation/emploi est à apprécier à l'échelle des bassins de vie, des bassins d'emploi et des zones de recrutement des établissements. Pour la Haute-Marne, les données disponibles sont à lire au regard du profil agricole du département et de volumes de projets à interpréter avec prudence.

La feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- Quels besoins de compétences seraient à préciser pour les systèmes de polyculture-élevage, l'élevage et l'organisation des ateliers dans les bassins agricoles haut-marnais ?
 - Comment l'offre existante s'articule-t-elle avec les bassins agricoles, les zones de recrutement des établissements et les débouchés accessibles aux publics formés ?
 - Quels freins liés à la mobilité, à l'hébergement, à l'orientation ou à l'accès aux stages et à l'apprentissage seraient à préciser localement ? Les partenariats existants sont-ils suffisamment identifiés et articulés pour éclairer ces parcours ?
 - Les tensions signalées sur l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement sont-elles confirmées localement ? Quels métiers ou bassins seraient concernés, compte tenu des faibles volumes déclarés ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Le diagnostic territorial suggère trois axes de réflexion pour l'offre de formation dans la Haute-Marne.

Préciser les besoins liés aux systèmes de polyculture-élevage dans les bassins agricoles haut-marnais. Le profil du département invite à examiner les besoins liés à la complémentarité cultures-élevage et à l'organisation du travail.

Examiner l'accès aux parcours et l'attractivité dans les bassins haut-marnais. Les conditions de mobilité, d'orientation, de stage et de sécurisation des parcours sont à instruire avec les établissements et partenaires, au regard des zones de recrutement et des conditions locales.

Objectiver les besoins en fonctions techniques dans un contexte de faibles volumes. Les tensions signalées sur les postes de techniciens et d'encadrement sont à croiser avec les retours des partenaires locaux avant d'en déduire d'éventuelles pistes d'évolution de l'offre ou des parcours.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : croisement des recommandations sectorielles Productions agricoles, des données OREF Grand Est, des données BMO France Travail 2025 et des éléments d'analyse territoriale. Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire.

1. Partager une lecture plus fine des besoins des systèmes de polyculture-élevage haut-marnais : conduite des ateliers, complémentarité cultures-élevage et organisation du travail.
2. Objectiver, avec France Travail, l'OREF et les partenaires professionnels, les tensions signalées sur les métiers de l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement, en tenant compte des faibles volumes de projets déclarés, des qualifications attendues et des parcours d'accès existants.
3. Consolider la lecture des parcours existants dans et autour de la Haute-Marne : formations en productions agricoles, apprentissage, formation continue, poursuites d'études et passerelles possibles entre niveaux.
4. Examiner les conditions locales de mobilité, d'orientation, de stages et d'apprentissage ainsi que l'articulation des partenariats existants, afin d'apprécier l'accès aux parcours dans les bassins haut-marnais sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.